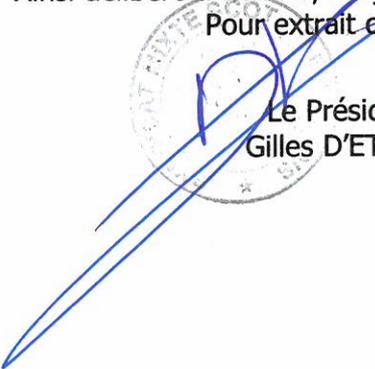


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU COMITE SYNDICAL DU 19 NOVEMBRE 2014

Nombre de membres	L'an deux mille quatorze, le 19 novembre à dix-sept heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à Margon, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gilles D'ETTORE, Président.
En exercice : 54 Présents : 31 Votants : 40 Suffrages exprimés : 40	Présent(e)s titulaires : Mesdames et Messieurs, Yannick ALLEGRE, Gérard BARRAU, Didier BRESSON, Rémi BOUYALA, Gwendoline CHAUDOIR, Gilles D'ETTORE, Francis FORTÉ, Sébastien FREY, Robert GAIRAUD, Gérard GAUTIER, Robert GELY, Michel HERAIL, Jean-Pierre LAMBERT, Jacques LIBRETTI, Jean-Claude MARCHI, Michèle MILLER, Richard NOUGUIER, Hervé OBIOLS, Stéphane PEPIN-BONET, Jean-Christophe PETIT, Serge PESCE, Daniel RENAUD, Michel SUERE, Emmanuel VILLANEUVA, conseillères et conseillers syndicaux titulaires.
Vote	Présent(e)s suppléant(e)s : Monsieur, Catherine CORBIER, Gilles DUCLOS, Claude GEISEN, Christian MARTINEZ, Gérard MILLAT, Pierre-Jean ROUGEOT, Laurence THOMAS, conseillères et conseillers syndicaux suppléants.
Date de convocation	Absent(e)s excusé(e)s représentés par mandats : Mesdames et Messieurs, Gérard ABELLA, Alexandra BOUISSY, Alain CARALP, Guy COMBES, Norbert ETIENNE, Alexandra FUCHS, Dominique GARCIA, Yann LLOPIS, Jean-Pierre PEREZ, Luc ZENON, conseillère et conseillers syndicaux ayant donné respectivement mandat à Messieurs, Robert GELY, Michel SUERE, Serge PESCE, Yannick ALLEGRE, Francis FORTÉ, Didier BRESSON, Gérard GAUTIER, Gilles D'ETTORE, Pierre CROS, Michel HERAIL conseillers syndicaux.
Date de transmission en sous-préfecture	Absent(e)s excusé(e)s suppléés : Madame, Monsieur, Jordan DARTIER, Didier DIEZ, Stéphane HUGONNET, Frédéric LACAS, Christine PRADEL, Pierre POLARD, Patrick SOL, conseillère et conseillers syndicaux.
.....	Absent(e)s excusé(e)s : Mesdames et Messieurs, Guy AMIEL, Alain BIOLA, Océane DELABERE, Bruno ENJALBERT, Valérie GONTHIER, Pascale LAUGE, Jean-Claude RENAUD, Edgar SICARD, Florence TAILLADE, Christophe THOMAS, Philippe VIDAL, Alain VOGEL-SINGER, conseillères et conseillers syndicaux titulaires.
Date d'affichage	Le Comité Syndical a choisi pour secrétaire : Gwendoline CHAUDOIR
Délibération	OBJET : COMPTE RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT
N° 2014-37	<u>Rapporteur : Le Président</u>
Contrôle de légalité	Conformément aux articles L.5211-10 et L.2122-22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales et en application des délibérations du Comité Syndical en date du 26 mai 2014, donnant délégation au Président et au Vice-Président pour une partie de leurs attributions, je vous rends compte des décisions prises récemment : <u>N° 14-P01 : Marché de Sténotypie et transcription in extenso des séances du Comité Syndical :</u> Il s'agit de passé un marché à procédure adaptée considérant la nécessité de retranscrire in extenso les séances du Syndicat Mixte du Biterrois. Au vu de la délibération n° 2013-53 du 15 novembre 2013 modifiant le règlement des procédures adaptées et vu la délibération n° 2014-03 du 25 janvier 2014 approuvant le budget primitif de l'exercice en cours pour un montant maximum de 15 000€ HT. Le titulaire du marché retenu est : Mr PRANLONG Rémi. <u>N° 14-P02 : Adhésion à un organisme d'œuvres sociales :</u> Il s'agit d'adhérer à un comité d'œuvres sociales en faveur des agents du Syndicat Mixte au vu du respect obligatoire de l'article L.2321-2 de la loi du 19 février 2007 et de l'application de la délibération n°2012-37 du 13 décembre 2012. Le montant maximum de l'adhésion est de 1600€ par an.

Le Comité Syndical, **prend acte** de cette proposition à l'unanimité
Ainsi délibéré à Béziers, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,


Le Président,
Gilles D'ETTORE